



Parent social et adoption

Par **Christalbleu**, le **12/09/2017** à **21:51**

Bonjour ,

J'ai connue ma copine il y'a 12 ans et on vit ensemble depuis .

En 2007 nous nous sommes pacées et on a eu en 2009 le projet d'avoir un enfant par insémination artisanale et un donneur connu mais sans reconnaître le ou les enfants , on a eu le bonheur d'avoir eu des jumeaux en 2010 , un garçon et une fille .

Je précise avoir tout fait pour que ma copine soit suivie gynécologiquement , c'est moi qui a pratiqué l'insemination artisanale chez nous , qu'au bout de 4 mois de grossesse le gynécologue lui a fait un arrêt de travail car le col s'est ouvert , Je me suis occupé de tout pendant sa grossesse , j'ai assisté à l'accouchement et c'est moi qui est allé déclarer leur naissance et les inscrire à la mairie .

Ma copine a eu nos enfants par césarienne , j'ai pris tous les RTT à l'époque plus des congés pour être auprès d'elle et m'occuper des bébés le temps de son rétablissement et jusqu'à aujourd'hui.

Le tribunal de Nanterre m'a accordé le partage de l'autorité parentale avec la mère biologique de nos enfants en 2011.

En 2015 nous nous sommes mariées afin que je puisse adopter , une adoption plénière mes deux enfants .

Elle m'a demandé de la laisser gérer ça et que j'aurai juste après à déposer le dossier d'adoption , je lui ai fait entièrement confiance mais ça a tellement prit du temps que j'ai demandé le dossier dernièrement et je constate que le dossier d'adoption est incomplet , il manque son autorisation en tant que la Maman biologique auprès d'un notaire , plus 2 mois d'attente pour ne pas qu'elle se rétracte et après ces deux mois et seulement je pourrai déposer le dossier d'adoption .

Cet été , elle qui était si jalouse et possessive , ne voulait pas que je gerde un lien amical avec mon ex copine , elle l'a contacté et m'a fait la surprise de la revoir cet été dans le sud là où on est en vacances. pour sortir avec elle par la suite (elles m'ont fait vibré l'enfer et la double trahison) et depuis ma femme Quia toujours été colérique et de plus en plus violente verbalement avec moi , insultante et agressive (preuves à la pitié à travers ses textos)

Aujourd'hui je vis un tsunami , juste après ces vacances où elle est allée plusieurs jours la rejoindre dans le sud en me laissant avec les enfants et m'annonce qu'elle va quitter l'île de France , son travail où elle vient de passer cadre , des qu'elle trouve à 900 km de là où on habite , un logement et un travail elle prends nos enfants qui ont aujourd'hui 7 ans et 6 mois , et partira vivre dans le sud !!!! Je précise qu'on est encore marié , on a acheté une maison ensemble (on paye un crédit par mois) les enfants sont scolarisés ici , la petite est excellente à l'école et le dit Mama (c'est comme ça que les enfants m'appellent) je ne veux pas partir de la maison car elle a commencé à lui en parler , la petite était en larme et le dit Mama je veux rester avec toi si toi et Maman vous vous séparez !

Notre petit garçon a des problèmes de santé et depuis sa naissance c'est toujours moi qui gère ses rendez-vous médicaux , pour la fille aussi , mais je précise que notre fils a un statut

d'Handicap et il a un retard global , j'ai galéré pour que la MDPH lui accorde aide et soutien scolaire (Avs , psychomotricité, orthophonie) cette rentrée scolaire on a eu une Bonne Nouvelle le concernant car il était sur liste d'attente pour avoir un sessad qui le suit et leur directeur nous a appelé pour nous dire que c'est bon à partir de fin septembre 2017 ils vont tout faire pour son suivi , sa scolarité (il est en CP avec avs) et des aide pluridisciplinaires. Je lui demande par écrit et gentilement de venir chez un notaire avec lequel j'avais rendez vous la , le 14 septembre pour me signer l'autorisation d'adoption qui manque au dossier tu pour le déposer et adopter enfin les enfants , depuis sa rencontre avec cette femme (mon ex) elle a changé d'Avis et Ne veut plus m'accorder l'adoption sous prétexte qu'elle a peur que le juge statue sur une garde défavorable pour elle , elle me dit clairement je ne veux pas car tu risque de m'emmerder une fois que tu auras l'adoption des enfants car décidé à les arracher de leur vie ici pour les emmener dans un coin paumé dans le sud ou il y'a un réel désert médical , comment va t'elle faire pour notre fils ? Et comment elle va obliger notre fille de la suivre alors qu'elle ne veut pas et pire que ça elle me demande de lâcher ma vie ici et mon activité professionnel sur Paris pour la suivre dans le sud pour que je puisse voir les enfants à sa guise et à son rythme .

Je suis complètement perdu et déstabilisé et je ne sais pas quoi faire juridiquement pour ne pas subir ce départ imminent dans le sud vers une femme qui vit déjà avec quelqu'un , qui est entretenu par une autre femme et qui ne peut prendre un logement toute seule vu son travail à temps partiel .

Elle compte sur ma femme pour s'installer avec elle avec un avenir incertain pour mes enfants face à autant d'inconscience et d'irresponsabilité.

Merci d'aider une mama qui adore ses enfants et qui ne sait pas quoi faire pour empêcher le départ des enfants dans un endroit qui va pas aider notre fils à évoluer vu tous les professionnels qui le suivent depuis des années .

À t'elle le droit , non seulement de me tromper avec une femme alors qu'on est encore mariée et à t'elle le droit de bafouer comme ça mon autorité parentale acquise et me refuser l'adoption de les enfants tant attendu , tant souhaite .

Merci pour vos conseils juridiques et me dire que dois je faire .